



La Défense, le 16 avril 2026

---

## CSAM du 16 avril 2026

### Déclaration liminaire

Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs, cher-es camarades,

Aujourd'hui, un CSAM consacré aux différents arrêtés de constitution des instances de dialogue social pour les élections professionnelles de décembre 2026. Et aucun autre sujet ! Alors même que la matière ne manque pas en termes de désorganisation, de dialogue social et j'en passe.

Le quotidien des agent-es se dégrade tant sur le plan de leurs missions et de leur rémunération que sur le plan personnel ;

L'augmentation du prix de l'énergie va une fois de plus impacter les plus fragiles et les plus ruraux des personnels, dans les secteurs les plus reculés sans transports en commun et qui sont dépendants de leur véhicule. Et n'oublions pas les agent-es publics contractuels des outre-mer dont la majoration « vie chère » ne permet pas de corriger le coût plus élevé de la vie et des énergies qui ne cessent de s'envoler.

Pire, les premiers échelons des catégories B et C vont repasser sous le Smic avec sa réévaluation au mois de juillet. Comment faire face à ces augmentations sans revalorisation du point d'indice ? Un engagement fort de l'État est plus que nécessaire.

C'est d'ailleurs l'occasion d'aborder le cas particulier des établissements publics de notre pôle ministériel, et de leurs quasi-statuts en déshérence. Depuis plus d'un an, sans véritables négociations, les promesses de revalorisation sont-elles passées aux oubliettes ? Qu'attendez-vous pour revaloriser véritablement le QSAE et le QSE tant sur le plan du régime indemnitaire (bloqué depuis 2007 pour les agences de l'eau) que des progressions de carrière ou des mobilités ? Un peu de reconnaissance pour ces agent-es public-ques mobilisé-es au service d'un intérêt général que le gouvernement semble trop souvent oublier au profit des pressions des lobbies : nouvelle loi Duplomb, recul sur la mise en œuvre de la nouvelle redevance PFAS... les collègues de notre ministère ne savent même plus pourquoi (ou pour qui ?) ils travaillent, quand la réglementation environnementale ne cesse d'être détricotée de tous les côtés. Doit-on vraiment, en instance de dialogue social notamment du ministère de la Transition écologique, vous rappeler que sans eau potable ou sans biodiversité il n'y aura plus d'agriculture, plus d'industrie, plus d'économie ni de société à défendre ?

Et pour palier à la flambée des prix de l'énergie, une des réponses du premier ministre est un plan d'électrification pour 50 000 voitures en leasing social ! Franchement le Gouvernement sait-il combien il y a de travailleurs pauvres et quels sont les revenus des classes moyennes ? Une planification écologique au rabais sans planification et sans moyen ça s'appelle « UN PLAN DE COM » pas « UNE PLANIFICATION ECOLOGIQUE ».

La seconde proposition du Premier ministre, toute aussi inappropriée, et qui décidément semble ignorer les métiers des agent·es, c'est le télétravail. Encore faudrait-il que celui-ci soit accepté par l'ensemble des chefs de service et des directrices et directeurs d'établissement ! Un exemple parmi tant d'autres, la Dirm Manche Est Mer du Nord qui n'accepte qu'un jour de télétravail quand elle ne le refuse pas aux agentes et aux agents.

Et pendant ce temps, les réorganisations sauvages se multiplient. Le Directeur du lycée professionnel maritime de Cherbourg annonce par mail aux agent·es et en plein Conseil d'administration qu'il ferme le service de la formation continue en décembre 2026. Imaginez le désarroi de nos collègues ! Un préavis de grève est d'ailleurs envisagé et devrait être déposé prochainement auprès de la ministre.

Et pour terminer sur les sujets de réorganisations, l'ADEME, comme vous venez de nous l'annoncer. Monsieur le Secrétaire général vous êtes en train de démanteler cet établissement sans prendre en compte ses particularités. Les articles du projet de loi de décentralisation qui prévoient une intégration des directions territoriales aux Dreal et une mise à disposition des personnels ne doivent pas voir le jour. Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les raisons de cette envie de destruction ? Et surtout quel intérêt pour notre ministère et surtout pour l'établissement ?

Puisqu'il semble que vous êtes à la manœuvre, Monsieur le Secrétaire général, nous exigeons des réponses concrètes et des actes forts et clairs. Ou vous contenterez-vous de nous dire que vous répondez aux exigences de politiques qui détruisent notre pôle ministériel et les politiques environnementales que nous devrions défendre plutôt que de brader ?

Et au-delà des aspects humain et organisationnel, le droit de dérogation des Préfet·e·s, déjà expérimenté par de nombreuses et nombreux collègues sous leur autorité, notamment en DDI, fait craindre l'application de politiques publiques de l'énergie qui ne seront plus guidées par la science dans l'intérêt général, mais par la pression des acteurs économiques et politiques, pour leurs intérêts particuliers.

Et pour revenir au sujet du jour, la FSU Écologie déplore une fois de plus l'absence de véritable dialogue social en refusant par principe les CSA de réseau pour les parcs nationaux et les agences de l'eau mais aussi sur les périmètres maritime et routier.

Non, le dialogue social dans des réunions informelles ne fonctionne pas !

Nous vous remercions de votre écoute et surtout de vos réponses à nos différentes interpellations.